

Nostalgie, nostalgie ...



**N'hésitez pas à consulter notre site internet :**  
<http://senaide88.e-monsite.com>

Sur notre site Internet, vous pourrez découvrir une multitude de pages très intéressantes : procès-verbaux de conseils municipaux, photos, gazettes, horaires de mairie, de déchetteries, informations pratiques, cérémonies au monument aux morts et autres sujets ...

N'hésitez pas à consulter ce site et à nous faire part de vos souhaits ou idées pour permettre à Senaide d'avancer.

Les associations du village

**Comité des fêtes de Senaide** : Jocelyne Protain, présidente.

**Légion vosgienne** : Jean-Claude Protain, président.

**Association foncière** : Emile Pigeon, président.

**Syndicat des Bouilleurs de Cru** : Erick Michaux, président.

**Comité pour l'assainissement Collectif** : Jacques Fourcade, président.

**Association de sauvegarde du patrimoine** : Patrick Hannelle, président.

**Société de chasse** : Christian Emery, président.

*Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.*

**La petite gazette senaidoise n° 11 (Février 2016)**

Voici une nouvelle année qui vient de recommencer avec, souvent, l'intention de prendre de bonnes résolutions.

Beaucoup de choses sont à faire à Senaide comme la téléphonie, l'installation d'un abribus, la mise aux normes des bâtiments communaux ....

Dans cette première gazette de l'année, vous pourrez lire un compte-rendu de conseil municipal, un encarté sur l'assainissement et autres nouvelles...

### **Quelques chiffres sur le dernier recensement de 2012**

En 2012, la commune de Senaide comptait 134 logements pour une population de 178 habitants. La part de résidences principales était de 67,8 % pour 21 % de résidences secondaires et 11,2 % de logements vacants.

Sur Senaide, 84,8 % des ménages sont propriétaires de leur logement.

A savoir enfin que le taux de chômage était de 7,6 % en 2012.

Attendons les chiffres de 2016 pour connaître l'évolution des données du village.



Nous adressons toutes nos félicitations au couple Rosemary Robert et Philippe Cornitte qui ont décidé d'unir leurs destinées le 31 Décembre 2015, en mairie de Senaide.

Que ce chemin parsemé quelquefois d'embûches soit le plus long et le plus agréable possible.

Tous nos vœux de bonheur.

Voici aussi que reviennent depuis Décembre 2015 les contrôles des installations en assainissement autonome !!!!

**Un petit rappel bien utile** : L'article L 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les communes sont compétentes en matière d'assainissement des eaux usées et assurent le contrôle des installations d'assainissement non collectif **uniquement pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte**. Or ce réseau de collecte existe bien à Senaide.

*Ont participé à l'élaboration, au financement et à la distribution de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.*